



Bac : les candidats individuels affectés par des incidents d'organisation

Les élèves qui passaient l'examen sans être scolarisés dans des établissements publics ou privés sous contrat ont dû passer par écrit toutes les épreuves, dans des conditions parfois chaotiques. Lors de l'épreuve de philosophie du baccalauréat, au lycée Victor-Louis de Bordeaux, le 15 juin 2022. PHILIPPE LOPEZ / AFP

Elles l'auront méritée, cette couronne de laurier. « Au total, nous avons parcouru entre 500 et 600 kilomètres. » Philippine et Sabine (elles ont requis l'anonymat, comme la plupart des lycéens interrogés) sont non pas coureuses de marathon, mais bien bachelières. Comme des milliers d'autres, elles ont passé le bac en « candidats individuels » – la terminologie utilisée par l'éducation nationale pour désigner les candidats non scolarisés dans des établissements publics ou privés sous contrat d'association avec l'Etat.

Majoritairement issus d'écoles privées hors contrat libres de leur enseignement, ces élèves un peu à part passent le bac d'avant la réforme Blanquer, c'est-à-dire que toutes leurs matières sont évaluées en contrôle terminal. En plus de la philosophie, du grand oral et des épreuves de spécialités, ils passent par écrit toutes les matières qui sont désormais évaluées en contrôle continu pour les lycéens du public et du privé sous contrat, soit une bonne dizaine. Après deux années où, en raison de la crise sanitaire, des conditions d'organisation exceptionnelles avaient permis à tous de passer l'examen à peu près sereinement, la session 2022 a été émaillée d'incidents. « Il y a eu des dysfonctionnements massifs. On ne peut pas nous imposer un bac à quatorze épreuves sans être capable de l'organiser » fulmine Anne Coffinier. La présidente de l'association Créer son école, défenseuse de l'enseignement hors contrat, a recensé 86 incidents lors de l'organisation du bac pour les candidats individuels à l'occasion d'un appel à témoignages. Erreurs de sujets, centres d'examens fermés, examinateurs convoqués à la dernière minute, tiers-temps pour élèves en situation de handicap non respectés...

Distances pénalisantes

Jade, scolarisée dans une école Steiner-Waldorf dans le département de l'Essonne, a passé son bac dans dix établissements différents, assez éloignés les uns des autres. « On a traversé le monde pour passer les épreuves. J'ai dû prendre des jours pour accompagner ma fille », raconte ainsi Isabelle, mère d'une lycéenne du Cours Diagonale à Paris. Au stress des épreuves se sont ajoutés des trajets avec des distances parfois pénalisantes pour les candidats. Comme pour Lidye Legal, candidate libre âgée de 38 ans dans l'académie de Montpellier. Mère de famille, elle se rend bon gré mal gré aux centres d'examens de Nîmes, d'Uzès et d'Alès, jusqu'à l'épreuve du grand oral qu'elle décide de ne pas passer faute de temps, d'argent pour le carburant et de solution pour garder ses enfants.

« Par rapport à certains de mes camarades, j'ai eu de la chance. Grâce à mes aménagements, j'ai pu réaliser mes examens pas trop loin de chez moi », reconnaît Oriane, élève en terminale du Cours Diagonale, porteuse d'un handicap. En revanche, ses aménagements – tiers-temps et passage dans de petites salles – n'ont pas été respectés pour l'épreuve de langue. Elle s'est retrouvée dans une salle regroupant 160 élèves. La lecture d'une vidéo pour l'exercice de compréhension orale a été laborieuse, les candidats devant s'approcher pour mieux voir et entendre. A deux doigts du malaise, Oriane a appelé une infirmière. « Heureusement que c'était la dernière journée, sinon elle aurait été découragée pour le reste des épreuves », relate sa mère, qui déplore une organisation « chaotique ». Lors de l'épreuve d'histoire-géographie, Cyprien, un camarade dyslexique, s'est d'abord vu remettre un sujet dans une police inadaptée à son champ visuel avant de prendre conscience, une fois le tir rectifié, qu'on lui avait remis un sujet de première. Dans la confusion, il compose quand même. Résultat : zéro.

L'éducation nationale reconnaît certains incidents, remontés jusqu'à la mission du pilotage des examens, d'abord en lien avec des absences inopinées d'enseignants examinateurs centralisées dans les trois académies de la région Ile-de-France. Pour les sujets comportant des exercices issus du programme de première, le ministère fait savoir que des « consignes de bienveillance et de valorisation d'autres réponses ont été données aux correcteurs ». Pas de quoi éteindre le courroux d'Anne Coffinier, qui dénonce une discrimination envers les écoles hors contrat. « Nous demandons une égalité de traitement. Le bac est un diplôme national, et non un certificat de fin d'études de l'éducation nationale. » Lorsqu'elles ont passé leurs épreuves de spécialité, Philippine et Sabine ont côtoyé les





élèves du public et du privé sous contrat. « C'était bizarre lorsqu'on les voyait faire leurs examens normalement, comme dans une réalité parallèle. »

